

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MARS**

Nombre de Conseillers :	En Exercice : 5
	Présents : 4
	Votants : 4

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit mars le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

Date de convocation : Jeudi 13 mars 2025

Présents : Mesdames BONIER Laurence, ALLARD VAUTARET Claire, GONTHIER-GEORGES Céliane, Monsieur CRASTES Pierre-Jean

Excusés : Madame COINDET Jocelyne

GONTHIER-GEORGES Céliane a été élue secrétaire.

VOTE DU CFU 2024 DU CCAS

Monsieur le Président rappelle que le CFU (Compte Financier Unique) est la nouvelle présentation des comptes locaux. Il est la fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public.

Vu le Compte Financier Unique du budget du CCAS de la Commune de Chênex,
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques,
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,
Considérant les éléments susvisés,

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

		Investissement		Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	3 490,11	3 490,11
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	3 600,11	3 600,11
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	6 600,00	6 600,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	2 393,72	2 393,72
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	1 206,39	1 206,39
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	3 109,69	3 109,69
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	4 316,28	4 316,28
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	4 316,28	4 316,28

DELIBERATION N° 2025_01

Après avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur le Président n'ayant pas pris part au vote, le conseil d'administration valide le CFU 2024 du budget du CCAS tel que présenté.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance
GONTHIER-GEORGES Céliane



Le Président
Pierre-Jean CRASTES

